



Procès-verbal de la **session spéciale** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **19 décembre 2016** sous la présidence de M. le Maire suppléant, Mario Inkel, à laquelle est formé le conseil municipal suivant: MM. les conseillers, Jacques Larochelle, Fernand Dion, Israël Frenette-Élément, André Lévesque et Robert Blais. Est également présent M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

Absents : MM. Raymond Carignan et Fernand Dion

0. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)
1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019.
3. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
4. LEVÉE DE LA SESSION

-
0. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)
-

245-12-16

Renonciation de l'avis de convocation (article 157) (RLRQ, chapitre C-27.1)

Attendu que selon l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ), une municipalité doit transmettre l'avis de convocation aux membres du conseil municipal, au moins 2 jours avant la session spéciale;

Attendu que selon les informations reçues du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du Territoire (M.A.M.O.T.), l'avis de convocation doit être signifié par courrier recommandé;

Attendu que selon l'article 157 du chapitre C-27.1 (RLRQ), advenant que tous les membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité y sont présents et par le fait peuvent renoncer aux formalités de l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Robert Blais et résolu unanimement de renoncer aux formalités de l'article 156 chapitre C-27.1 (RLRQ).

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
-

246-12-16

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté.

2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019.

247-12-16

Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2017-2018-2019

Attendu que selon l'article 954 du chapitre C-27.1 (RLRQ), le conseil municipal doit, durant la période du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses;

Attendu que le rapport du Maire a été déposé lors de la réunion régulière du 7 novembre dernier, le tout en conformité de l'article 955 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Attendu que l'avis public annonçant la session spéciale a été donné le 8 décembre dernier, le tout en conformité de l'article 956 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Attendu que le conseil municipal prévoit des dépenses comparables aux revenus;

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Robert Blais, il est résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires et la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisation tel que présenté ci-dessous.

Description	Budget 2017
REVENUS	
TAXES	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE	682 212
SUR UNE AUTRE BASE	242 268
	924 480
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
	9 100
SERVICES RENDUS	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	136 545
AUTRES SERVICES RENDUS	9 000
IMPOSITION DE DROITS	29 000
	174 545
INTÉRÊTS	
	12 000
AUTRES REVENUS	
	9 500
TRANSFERT	
TRANSFERT RELATIF À DES ENTENTES DE PARTAGES	2 116 045

	2 116 045
	3 245 670

Description	Budget 2017
-------------	----------------

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL	22 855
APPLICATION DE LA LOI	25 000
GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE	250 000
GREFFE	8 600
ÉVALUATION	33 600
	340 056

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE	47 500
INCENDIE	52 600
	100 100

TRANSPORT

VOIRIE	183 360
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	39 600
ÉCLAIRAGE DES RUES	10 100
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	1 000
TRANSPORT AÉRIEN	5 100
	239 160

HYGIÈNE DU MILIEU

PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU	50 440
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	13 640
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	25 600
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	12 810
MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES	104 660
MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES SECONDAIRES	70 420
	277 570

SANTÉ & BIEN ÊTRE

	1 800
--	-------

AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

	3 550
--	-------

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE	26 490
PATINOIRES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES	41 500
PARCS & TERRAIN DE JEUX	5 210
AUTRES	1 130
	74 330
FRAIS DE FINANCEMENT	
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	46 600
	46 600
AUTRES	
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	182 500
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	2 000 500
AFFECTATION DU SURPLUS	-20 500
	2 162 500
	3 245 670
EXCÉDENT NET	0

Fonction	Rémunération	Allocation	Total
		(non-imposable)	
Maire	4 200 \$	2 100 \$	6 300 \$
Conseiller	1 400 \$	700 \$	2 100 \$
Dir. gén. et secrétaire-trésorier			82 355 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2017-2018-2019

SOURCES DE FINANCEMENT

	Montant		
	2017	2018	2019
Transfert de l'état des activités financières (fond réservé)	12 500 \$	12 500 \$	
Transferts Conditionnels (subvention)	1 988 000 \$		
Financement à long terme	1 676 000 \$		
	3 676 500 \$	12 500 \$	

DÉPENSES

Nom	Montant			Décision
	2017	2018	2019	
Tour de refroidissement – maintien de la qualité de l'eau	15 000 \$			non
Étangs aérées	1 800 000 \$			Oui
Achat de véhicules (Règ. # 259)	136 000 \$			Oui

Travaux publics – amélioration de la sécurité	18 000 \$			Oui
Terrain de soccer	10 000 \$			Oui
Complexe sportif	1 500 000 \$			Oui
Remplacement de pompes au dégrillage	12 500 \$	12 500 \$		Oui
Travaux sur réseau routier	200 000 \$			Oui
	3 676 500	12 500 \$		Oui

3. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

4. LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée, il est 20h12.

Mario Inkel
Maire suppléant

Richard Michaud
Directeur Général /Sec. Très.